

Investissez éthique !

Un peu de sous à placer et à faire fructifier ? Pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups en choisissant des investissements éthiques ?

LE COMPTE D'ÉPARGNE ÉTHIQUE

Principe

« Pour qu'un compte d'épargne soit considéré comme éthique, note Bernard Bayot, directeur du Réseau Financité, il faut que toutes les activités de la banque le soient. Car contrairement à une action dont l'argent va à une entreprise bien précise, l'argent des comptes d'épargne est mélangé au patrimoine de la banque et va à toute une série de choses. » Il existe trois comptes d'épargne éthiques sur le marché belge : les comptes d'épargne de la banque Triodos, le compte d'épargne SpaarPlus Rekening de VDK Spaarbank (uniquement en néerlandais) et les comptes d'épargne Evi de la Van Lanschot Bankiers.

Niveau de risque

Nul, comme tous les comptes d'épargne.

Durée de l'investissement

Vous pouvez retirer votre argent à tout moment.

Rendement

Pas plus élevé que pour les comptes d'épargne classiques.

LES FONDS DE PLACEMENT ÉTHIQUES

Principe

Un fonds d'investissement permet d'investir dans plusieurs entreprises en même temps et donc de limiter les risques. Vu la demande, l'offre de fonds éthiques est en pleine explosion. Certaines banques en font même un argument commercial. Or, selon Financité, seuls 15 % de ces fonds éthiques le sont véritablement. « Ces fonds éthiques ne le sont que parce que les banques le



disent, regrette Bernard Bayot. Il n'y a aucun contrôle, aucun cahier des charges.»

Et donc certains fonds dits 'éthiques' peuvent tout à fait investir dans les énergies fossiles ou dans des entreprises aux pratiques peu recommandables. Pour connaître les fonds vraiment éthiques, fiez-vous aux awards ISR décernés par le réseau Financité (sur son site).

Niveau de risque

Comme pour les fonds classiques, il existe des produits pour tous les profils d'investisseurs.

Durée de l'investissement

Identique aux fonds classiques.

Rendement

Pratiquement toutes les études montrent qu'à long terme, les investissements éthiques offrent un rendement plus élevé ou au minimum équivalent à celui des formules d'investissement classiques.

LES PROJETS SOLIDAIRES

Principe

Vous investissez directement dans un projet ou une entreprise qui vous plaît : micro-brasserie, presse, éolienne, agriculture bio, achat de terres par les agriculteurs... Ici, la priorité est mise sur l'impact social plus que sur l'aspect financier. Où les trouver ?

Via des plateformes de crowdfunding, dont certaines se sont spécialisées dans les investissements éthiques (Spreds, lita.co, SoCrowd, la plateforme de Fairfin - uniquement en néerlandais...) ou via le Réseau Financité. Celui-ci examine les projets et attribue à certains un label garantissant la qualité sociale et la transparence (mais pas la rentabilité). labelfinancite.be

Niveau de risque

Élevé. Même si les montants investis sont en général limités, les risques sont élevés, car vous misez tout sur le même cheval : quid si la société que vous soutenez fait faillite ? Le risque est encore plus élevé si vous investissez dans un projet qui démarre.

Durée de l'investissement

N'espérez pas des résultats en 6 mois. Visez plutôt les 5-10 ans.

Rendement

Le rendement dépend des bénéfices de la

60 % DES ÉPARGNANTS QUI INVESTISSENT CONSCIEMMENT DANS LES PLACEMENTS ÉTHIQUES SONT DES FEMMES.

(MONEYSTORE)



3 QUESTIONS SUR LES INVESTISSEMENTS ÉTHIQUES

UN INVESTISSEMENT ÉTHIQUE, C'EST QUOI ?

Contrairement à un financement classique, qui ne tient compte que des critères économiques (rentabilité, niveau de risque...), un financement éthique tient compte également de l'impact sociétal et environnemental de l'activité que vous financez. Et c'est important. « Les finances sont un puissant levier de changement, affirme Bernard Bayot. C'est notre responsabilité individuelle de décider quel genre d'entreprises nous soutenons. Il est absurde que nos investissements aillent à l'encontre de nos intérêts. » « L'argent d'aujourd'hui détermine le monde de demain », lit-on sur le site de Fairfin.

LE PUBLIC EST-IL DEMANDEUR ?

Le baromètre des investisseurs de mai 2014 a montré qu'un peu plus de 50 % des personnes interviewées sont prêtes à investir dans des produits éthiques.

société. Pour les produits labellisés Financité, celui peut aller jusqu'à 6 %. Pour les projets qui ont moins de 4 ans, même si vous n'avez pas de dividendes, vous pouvez bénéficier du Tax Shelter (réduction d'impôts).

CREDAL

Principe

Credal est une coopérative qui propose des crédits à des gens porteurs de projets à finalité sociale. Il est né de l'initiative de citoyens écoeurés de voir à quoi servait l'argent qu'ils avaient mis sur leur compte d'épargne. Vous investissez, non pas dans les projets directement, mais dans le capital de Credal, (d'où un moindre risque) qui redistribue intégralement l'argent dans des projets.

Niveau de risque

Credal ne bénéficie pas de la garantie de 100 000 € de l'État comme les banques, mais d'autres mécanismes de garantie peuvent intervenir si nécessaire (fonds européen d'investissement, Sowalfin, Région wallonne...). De plus, les personnes qui sollicitent et obtiennent un crédit sont

accompagnées par Credal, d'où moins de 1 % de sinistralité (non-remboursement du crédit). Selon Isabelle Philippe, directrice de Credal, l'investissement est quasi sans risque pour le coopérateur.

Durée de l'investissement

Au moins un an, et vous ne pouvez en théorie le récupérer qu'une fois par an, mais dans les faits, Credal s'arrange pour vous rembourser dans la semaine si vous le souhaitez.

Rendement

Le dividende dépend des résultats de Credal et varie d'une année à l'autre. Il était de 0,15 % en 2017. Il est exonéré d'impôts à hauteur de 640 €.

Infos: credal.be. Alterfin.be fonctionne un peu sur le même système (mais investit dans les pays du Sud).

L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

Principe

Vous achetez un bien immobilier et vous le louez, via une agence immobilière sociale (AIS), à des ménages à revenus modestes. L'AIS vous garantit un loyer et vous décharge de toute la gestion locative (y compris l'entretien).

Niveau de risque

A priori aucun, sauf mauvaise gestion de l'AIS.

Durée de l'investissement

Légalement, la durée minimum est de 3 ans, mais certaines AIS ne travaillent qu'avec des contrats de 9 ans minimum. Et c'est obligatoirement 9 ans si vous avez recours à une prime à la rénovation. Et 15 ans si vous avez bénéficié d'une réduction de la TVA à 12 % au moment de l'achat.

Rendement

Le loyer offert est inférieur au prix du marché (environ 20 à 30 %), mais l'AIS assure au propriétaire la sécurité absolue de ses revenus locatifs. De plus, elle ouvre l'accès à des avantages financiers non négligeables, tels que l'exonération du précompte immobilier ou l'octroi de primes à la rénovation. ♦

Si le public est demandeur, les banques vont devoir suivre. N'hésitez pas à notifier à votre banque que vous souhaitez plus de durabilité (notamment via le site scandesbanques.be).

OÙ VA L'ARGENT QUE JE PLACE À LA BANQUE ?

Aucune loi n'oblige les banques à communiquer sur les entreprises qu'elles financent avec l'argent que vous leur confiez. Selon Fairfin (équivalent flamand du Réseau Financité), certaines de nos grandes banques n'hésiteraient pas à financer des fabricants d'armes, des entreprises associées aux violations des droits de l'homme ou à investir des milliards dans les énergies fossiles. Pourquoi ? Pour des raisons de rentabilité, bien sûr. Fairfin a d'ailleurs lancé une pétition pour inviter les banques à cesser ces pratiques « Move your money, ou nous le faisons nous-mêmes. » Signez-la !

POUR EN SAVOIR PLUS

→ Financite.be

→ Fairfin.be et Moveyourmoney.be, le site de la pétition

→ Envie d'en savoir plus sur la politique d'investissement de votre banque ?

Rendez-vous sur Scandesbanques.be.